



Mondercange, le 1^{er} mars 2022

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerner: intervention pour la séance du conseil communal du 4 mars 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 4 mars 2022 l'intervention suivante :

Lors de la séance du Conseil Communal du 8 février 2019, le projet du nouvel atelier communal avec ses alentours a été présenté aux conseillers communaux. Le POSL a relevé l'absence d'une jonction cyclable devant le bâtiment ce qui empêche de recréer la liaison directe entre le parking et la piste cyclable Mondercange-Esch qui existait auparavant.

Dans ce contexte, notre demande fut de réaliser une piste cyclable séparée le long de l'atelier en direction de la rue des Fleurs.

Notre intervention du 21 mai 2021 ayant eu pour objet de demander des renseignements concernant l'emplacement de la station Vel'OK, la nouvelle aire de jeux et le tracé de la piste cyclable, a également prêté le cadre pour insister sur la remise en place de la liaison précitée et demander d'en saisir la commission de la circulation.

Maintenant que nous nous trouvons dans la dernière phase des travaux d'aménagement des alentours, il est incompréhensible et regrettable de constater qu'il n'est pas tenu compte de notre exigence.

La piste cyclable venant d'Esch, après une courbe de 90°, débouche sur un trottoir étroit qui aboutit directement dans la rue d'Esch.

Hormis le fait d'avoir créé une situation dangereuse pour les cyclistes, le Collège des Bourgmestre et Échevins a encore coupé la piste cyclable directe entre Mondercange et Esch. Cette marche en arrière en matière de développement de la mobilité douce est d'autant plus déplorable qu'elle a lieu dans la foulée d'un nouveau projet de la commune.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il nous expliquer

- pourquoi une liaison cyclable sécurisée et directe entre Mondercange et Esch ne lui semble pas opportune ?
- pour quelle raison il refuse de prendre une attitude bienveillante en faveur de la mobilité douce dans notre commune?
- s'il entend maintenir à l'avenir sa récalcitrance contre l'intégration des mesures en faveur de la mobilité douce dans ses projets ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Dany HARDT
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK